

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC JEUDI 5 JANVIER 1860.

No. 38

HOMMAGE DU PETIT GAZETIER AUX ABONNÉS DE L'OBSERVATEUR.

Ain: Le réveil de la Pologne.

Disons bonjour à dix-huit-cent-soixante,
Et "libera" pour son prédécesseur.
Puisqu'en ce jour la mode veut qu'on
[chante,
Moi, gazetier, je vais chanter, lecteur.

Riches, donnez au pauvre votre obolo,
Mais ne donnez, toujours, qu'à l'indigent.
N'imitiez point cette hypocrite école
Qui vit d'aumône et la fait nullement.

Ecrivains qui, pour sceptre avez la plume
Montrez au peuple à remplir son devoir.
Votre génie est une forte enclume
Ou le bien, seul, doit poser le savoir!

Législateurs, donnez nous donc un code
Où la justice ait un guide assuré.
Des Canadiens vite, arrêtez l'exode.
Ou s'en est fait de leur franche gaieté.

Pour mon pays, pour mes compatriotes,
Dieu permettez, enfin, de meilleurs jours.
Les Canadiens, plus que les noirs ilotes,
Ont, aujourd'hui, besoin d'un grand se-
[cours.

Bons abonnés du journal que je porte
Veuillez, aussi, m'écouter, ce matin,
Je viens, courant, frapper à votre porte,
Pour vous offrir mes vœux, foi de garni.

Il fait si froid que je chante avec peine.
Flatter, messieurs, n'est point là mon
[métier;
Mais si je fais rire, chaque semaine,
Donnez l'étréne au petit gazetier!

NOS SOUHAITS.

Suivant l'usage immémorial de tous les journalistes, nous souhaitons à nos abonnés, la fortune et surtout, le bonheur, qu'on peut très bien posséder sans avoir la première.

Nous souhaitons que la querelle qui existe entre le "Canadien" et le "Journal de Québec" continue toujours pour l'éducation des lecteurs qui apprendront d'avantage, par ce moyen, à connaître les combattants.

Nous souhaitons que Sir Hector puisse bientôt, ne plus être en position de duper et tondre à son profit, les citoyens de Québec.

Nous souhaitons que le lavage du Parlement Canadien et celui de la Corporation de Québec, commence au plus vite.

Nous souhaitons que Sir Démon Go away Head fasse voile, au plus vite, pour l'Angleterre.

Nous souhaitons que le ministère Cartier-McDonald fruit de la corruption et du parjure, tombe, à l'ouverture prochaine des chambres, dans la boue qui est son élément.

Nous souhaitons, enfin, que tous les libéraux de toutes les origines, se réunissent, bientôt, pour s'entendre sur les meilleurs moyens à prendre contre les ennemis invétérés des réformes et du progrès.

UNE VÉRITÉ HISTORIQUE.

Nous n'avons point l'habitude de nous immiscer dans les querelles de nos confrères: mais celle qui a lieu entre le rédacteur du "Journal de Québec" et celui du "Canadien" a donné lieu à une calomnie si atroce contre tous les démocrates qui prirent part à l'affaire du Saut-à-la-Puce qu'en gardant le silence ce serait avouer la culpabilité de ces derniers.

On se rappelle que dans le cour de la querelle, monsieur Barthe rappela à monsieur Cauchon l'affaire du Saut-à-la-Puce et que ce dernier répondit que ceux qui avaient pris part contre lui dans cette affaire étaient des ASSASINS!

Quand nous avons lu cette grave accusation qui implique l'idée de meurtre et de pillage, nous avons été terrifiés à la vue de cette audace de certains hommes qui ne craignent point de dénaturer l'histoire afin d'échapper au ridicule ou à la honte. N'ayant pas été l'un des acteurs, nous avons du demander sur l'affaire du Saut-à-la-Puce la vérité aux personnes qui y avaient part. Nous nous sommes adressé à plusieurs personnes de l'un et de l'autre parti, et toutes se sont accordées à dire que loin d'avoir été en cette occasion, les assassins de monsieur Cauchon, tous les démocrates présents, alors, à l'exception de quelques écorchés, qui pour l'honneur du parti, ont reçu leur passe port à l'assemblée du 10 août, lui sauvèrent la vie!

Que messieurs Cauchon et Barthe lavent leur linge sale en famille; qu'ils essayent de passer l'éponge sur plusieurs actes de leur vie politique, soit; le public rira de bon cœur; mais pour parer les coups de plume qu'ils se donnent mutuellement, que la vérité ne soit point attaquée.

Si monsieur Cauchon voulait être de bonne foi et se montrer reconnaissant il avouerait qu'il avait organisé un parti à la tête duquel se trouvaient des charretiers irlandais ayant la réputation de "forts-à-bras;" que ces derniers engagèrent les premiers la lutte, mais furent dispersés et brossés de la belle manière. Il avouerait encore que pendant que ses adversaires, prenaient le diner il se tenait caché sous une robe de femme dans la même maison! Que pendant que la pour lui donnait la fièvre, ses amis intercédèrent pour lui auprès de ses adversaires et qu'il fût convenu que monsieur Cauchon aurait sa grâce? Que plein de confiance dans ses adversaires, monsieur Cauchon sortit de sa cachette et qu'un cordonnier de Saint-Roch qui certes n'est pas un assassin puisque monsieur Cauchon a reconnu les services éclatants rendus par cet homme à un incendie récent.

Que ce cordonnier enleva quelque planches qui masquaient un chassis donnant sur l'un des côtés de la maison; appliqua une échelle et invita monsieur Cauchon, à descendre par cet escalier improvisé. Qu'un individu nommé Dion ayant aperçu monsieur Cauchon, s'élança de sa cachette en criant:

"V'la le Cauchon qui s'sauve."

Qu'alors les démocrates s'élançèrent pour protéger M. Cauchon contre ses propres partisans. Si monsieur Cauchon avait alors la conscience de ce qui se disait autour de lui, il doit se rappeler les paroles de ce vicillard, la veille encore son partisan et que les discours démocratiques avaient gagné: "Laissez moi faire disoit il à ceux qui le retenaient, je ne veux que lui donner un petit coup!" Et il voulait lancer un caillou. Mais les démocrates parvinrent à entourer monsieur Cauchon, à lui faire de leurs personnes une espèce de rampart, et à l'éloigner de plus en plus de ceux de ses partisans et de quelques exaltés de l'autre parti qui voulaient le tuer. Enfin, la foule vint heurter une cloture qui s'affaissa et monsieur faisant un bond, sauta le fossé.

gagna le chemin public et se mit à courir comme un lièvre.

Il était sauvé.

En écrivant les lignes précédentes, nous avons voulu faire connaître la vérité, tout entière. Dans le "Fantasque" d'Aubin et dans le "Journal de Québec" l'affaire du "Saut à la Puoc" fut rapportée différemment. Bien que la version du "Fantasque" fut correcte, celle du "Journal" avait ses croyants. Aujourd'hui, à dix ans de distance, si l'on ne refutait point l'assertion renouvelée par le "Journal" sur l'affaire en question, tout le monde croirait que la version du "Fantasque" était fautive. Si l'histoire d'avant la conquête est systématiquement faussée; si notre historien national pour complaire à une influence intéressée à faire disparaître les sources véritables de l'histoire, publie une troisième édition de son travail parce que les deux premières sont trop libérales et trop véridiques; les journalistes actuels, doivent, au moins, conserver intacte l'histoire contemporaine.

Nous prions de nouveau nos abonnés de ne point prêter L'Observateur aux personnes qui, pouvant facilement souscrire à notre journal, préfèrent en quêter la lecture plutôt que d'encourager le journalisme.

Le conseiller Gauvreau a proposé de pétitionner de nouveau, les trois branches de la législature pour obtenir que les limites de la cité de Québec soient agrandies. Les citoyens de Saint-Sauveur sont avertis de se préparer à payer de lourdes taxes.

"LES PENSIONNAIRES DU FORT BIQUET" paraîtront au prochain numéro.

"PISCATOR" forcément remis.

"UN TAILLEUR DE PIERRE" n'a le même sort.

NOUVELLES POUR RIRE.

On dit qu'en souvenir de la guerre actuelle entre le "Journal de Québec" et le "Canadien," les rédacteurs de ces deux journaux se proposent d'élever un monument commémoratif de leurs exploits.

On dit de plus que monsieur Barthe voulant faire la paix a envoyé son "alter ego" Eric de Carondel offrir à monsieur Cauchon le fauteuil éditorial de TRÉPASSÉ.

Un monsieur Pagé, de cette ville, a offert, dit-on, au gouverneur, d'empailler tous ses ministres.

Ce monsieur Pagé est un fin spéculateur car s'il lui faut beaucoup de paille pour empailler certaines bêtes, il est assuré de n'en point dépenser du tout pour empailler les ministres de Sir Edmund vu qu'ils sont tous des hommes de paille.

— Ou logez-vous, demandames-nous, l'autre jour, à un ami du Caveau ?

— A l'hôtel de "l'Univers," nous repondit-il.

— Ou est situé cet hôtel ?

— A la station de police !

Les Français ont cessé d'exterminer les Maures, et les Espagnols ont commencé à imiter les français, mais ne vont pas aussi carrément.

M. G. E. Cartier se propose d'amender de nouveau les amendements de la loi de judicature.

Les mauvaises langues rapportent que les ministres vont résigner en masse.

EXTRAITS POUR RIRE.

. Chatiment immédiat. — On a tué à Boston un chien qui avait mordu une belle jeune fille. Une bête qui avait un tel goût ne méritait pas un pareil sort. Tout le monde connaît l'histoire de cette coquette française qui pardonna à une abeille de l'avoir piquée, prenant ses lèvres pour une rose.

. PRETE ET RENDU — Madame Cornuel était en réputation, du temps de Madame Sévigné, par son esprit et ses bons mots. Madame de Saint-Loup était allée lui faire visite, et lui dit après avoir passé plus d'une heure avec elle : "Madame, on m'avait bien trompée en me disant que vous aviez perdu la tête. — Vous voyez, lui répondit madame Cornuel, le fond que l'on doit faire sur les nouvelles, on m'avait dit, à moi, que vous aviez retrouvé la votre."

. Un farceur d'Américain offre d'enseigner en douze leçons données gratis, à un avocat ou à un rédacteur à lire sa propre écriture.

. ON FAIT DES FOLIES A TOUT AGE. — Il y a deux semaines le ministre de Tappan, dans le New-Jersey, a été appelé à célébrer le mariage d'un vieillard de soixante-dix-huit ans avec une personne de soixante-quinze printemps. Si près de la tombe, à quoi bon unir ses rhumatismes ?

. LE MILICIEU. — Lorsque la milice fut organisée à Douai, un jeune étudiant avait mis trois cartouches dans son fusil. En ajustant la pierre de la platine, le feu prit à l'amorce, et l'arme se déchargea. La force du coup renversa le nouveau guerrier; on le crut mort ou au moins très grièvement blessé; on courut à son secours; mais lorsqu'on voulut ramasser le fatal fusil qui lui était échappé des mains, il s'opposa. "Prenez garde, s'écria-t-il, je n'ai déchargé qu'un coup, et j'avais mis trois cartouches dans le canon."

. INUTILITE DE LA VACCINE. — Un homme très-crédule disait qu'il n'avait plus confiance dans la vaccine. "A quoi sert-elle ? ajouta-t-il, je connaissais un enfant, beau comme le jour, que sa mère avait fait vacciner... eh bien ! il est mort deux jours après. — Comment ! deux jours ? — Oui... il est tombé du haut d'un arbre, et s'est tué roide... Faites donc vacciner vos enfants après cela !"

NOUVELLES DIVERSES.

FEU. — Samedi soir vers neuf heures la maison de monsieur Lespinay, marchand épicier, à Saint-Roch, près de la halle Jacques Cartier, a été en partie détruite par le feu.

— L'honorable Joseph Dionne, membre du conseil législatif, est décédé lundi de la semaine dernière, à Saint-Pierre-les-Becquets.

— Les restes mortels de l'honorable Joseph Dionne ont été déposés, ce matin, dans la voute du couvent des Dames Ursulines, après un service solennel chanté à la Cathédrale et un autre à l'église de la paroisse de Trois-Rivières : une foule nombreuse assistait au convoi funèbre et chacun voulut voir pour la dernière fois les traits du vertueux vieillard à travers le verre placée à la tête du cercueil en métal qui les renfermait.

(Ere Nouvelle, 20 déc.)

— vol. — Le magasin de M. Henry Goodwin, rue St-Paul, a été pillé dans la nuit de samedi dernier. Les voleurs ont emporté tant en argent qu'en effets pour la valeur de £25 à £30.

Une insurrection de noirs vient d'éclater dans le Missouri. Dans l'absence de détails, nous nous contentons de publier littéralement la dépêche télégraphique qui nous est parvenue sur ce grave événement, le 29, dans l'après-midi.

"Saint Louis, le 29 décembre.

"Le "Democrat", du Missouri, emprunte ce qui suit au "Despatch" de Warsaw :

"A 11 heures environ, lundi soir, les habitants de Bolivar ont été réveillés par des cris poussés sur la place publique, où l'on lançait aussi des pierres.

"Les nègres menaçaient d'incendier la ville avant l'aurore. Une garde vigilante a fait avorter tous leurs projets. Un nègre a été dangereusement blessé d'un coup de pistolet. Plusieurs autres ont été arrêtés et emprisonnés. Les citoyens ont tenu un "meeting" et nommé un comité de vigilance, qui prenait des mesures actives pour arriver à découvrir les émeutiers. Après la réunion d'un nombre suffisant de blancs, les nègres ont été attaqués et repoussés jusque dans les bois."

"Une foule considérable s'est bientôt amassée et l'on a vu qu'une bande de noirs avait attaqué quelques blancs."

"Une compagnie à cheval battait les bois à la recherche des nègres. Le propriétaire de quelques esclaves rebelles a été dangereusement blessé et n'a trouvé son salut que dans la fuite. Plusieurs noirs ont été sévèrement punis."

"La plus grande agitation régnait, et chaque homme s'armait, prêt à se défendre contre une attaque sérieuse."

"Aux dernières nouvelles, cependant, l'agitation s'était un peu calmée."

("Courrier des Etats-Unis".)

NOUVELLES D'EUROPE.



Lord Woodhouse sera, dit-on, le second plénipotentiaire anglais au Congrès de la paix.

Toutes les puissances ont envoyé leur adhésion au Congrès.

On annonce la résignation du Maréchal Randon, ministre de la guerre en France.

Les Maures ont attaqué deux fois les redoutes espagnoles et eu ont été chaque fois repoussés. 300 Maures sont restés sur la place et mille ont été blessés. Les Espagnols de leur côté ont eu 70 morts et 280 blessés.

Le Conseil d'Etat français prépare un projet de loi tendant à réduire les droits des articles de première nécessité.

Un troisième corps d'armée espagnol est expédié pour le Maroc.

Le choléra s'est, dit-on, déclaré dans l'armée espagnole; et celle-ci est incapable de prendre l'offensive parce qu'elle est continuellement harcelée par les Maures.

On dit que le port d'Adoulin dans la mer Rouge a été cédé à la France.

Il paraît que le Congrès ne s'assemblera que vers le milieu du mois de janvier.

Il est bruit que l'empereur d'Autriche se propose d'abdiquer.

L'armée Autrichienne en Hongrie va être bientôt portée au chiffre de 500,000 hommes.

Un correspondant du Times à Vienne dit que le danger d'un conflit entre les autorités impériales et les Hongrois protestants est imminent et qu'en Hongrie l'agitation politique et religieuse se répand partout.

Le comte de Cavour a été définitivement nommé premier plénipotentiaire de la Sardaigne au congrès.

CONSEIL DE VILLE.

23 décembre 1859

Du consentement du Conseil, M. Hall

secondé par M. Gauvreau, a proposé et il a été

Résolu.—"Que Son Honneur le Maire soit prié de publier une proclamation pour inviter les citoyens à considérer comme des jours de fête le lendemain de Noël et le lundi 2 janvier prochain."

M. Gauvreau a donné avis qu'il proposera à la prochaine séance:

"Qu'une requête soit adressée de la part de la Corporation aux trois branches de la Législature dans la prochaine session pour demander l'extension des limites de la cité, telle que sollicitée l'an dernier."

30 décembre 1859.

Résolu.—"Que les habitants de Charlebourg soient informés que la Corporation de Québec sera prête en tout temps à se réunir à eux pour prier le gouvernement d'adopter toute mesure raisonnable tendant à faire vendre à l'enchère les revenus des Barrières."

Suivant l'avis qu'il en avait donné à la dernière séance, M. Gauvreau, secondé par M. Hill, a proposé et après division de 13 contre 5, il a été

Résolu.—"Qu'une requête soit adressée de la part de cette corporation aux trois branches de la Législature, dans la prochaine session de la cité, telle que sollicitée l'an dernier."

Résolu.—"Que le comité de Police s'enquiert s'il ne serait pas à propos que la Station de Police de la rue Saint-Joseph soit transportée à la Halle du marché Jacques Cartier."

Résolu.—"Qu'instruction soit donnée au comité de l'Acqueduc et au comité des chemins de faire rapport à ce Conseil le plutôt possible, s'il serait avantageux pour la cité, d'unir ces deux comités ensemble et quel serait le meilleur moyen à prendre pour former cette union."

CORRESPONDANCES.

Monsieur,

J'apprends avec plaisir que la Compagnie des "Jeunes Amateurs Canadiens" doit donner à la Salle Musicale en janvier une soirée dramatique, et une autre dans le mois de février. Ceux qui assistèrent l'année dernière à la représentation donnée par cette compagnie doivent se rappeler qu'elle s'est acquittée de sa tâche d'une manière irréprochable.

COMMUNIQUÉ.

Monsieur le rédacteur,

Etant intéressé dans la requête des citoyens du quartier Saint-Jean se plaignant de la manufacture de ciment de monsieur Pierre Gauvreau j'ai pris des démarches pour savoir ce qui en était devenu, et je dois dire que d'après les informations que j'ai reçues il n'y a pas

de faute chez le Conseiller Pope si cette requête n'a pas été présentée au Conseil. D'abord la requête fut déposée à l'Hotel de Ville dans le mois de juillet dernier à l'époque où le Conseil refusait à procéder aux affaires.

Le maire suppléant (Pope) a en conséquence immédiatement referé la requête au comité de santé et a convoqué une assemblée de ce comité pour la prendre en considération, mais il n'y eut pas de "quorum" Des six membres dont le comité était composé il n'y en avait cinq qui votaient alors conjointement dans le Conseil pour les ajournements et ils se sont abstenus d'assister au comité. Rien en conséquence n'a pu être fait, et la requête fut encore mise devant ce même comité lors du retour du Maire de l'Angleterre à la fin du même mois. Il devrait être facile pour les conseillers du quartier de faire revivre la considération du sujet dont se plaignent les requérants.

SANT-JEAN.

Québec 30 décembre, 1859.

Monsieur le rédacteur,

Reposant aussi pleine confiance dans votre impartialité j'ose espérer que vous me permettrez l'usage de votre feuille pour réfuter la fameuse correspondance signée "Daniel Rosa" et publiée dans votre numéro du 29 décembre dernier,

En publiant ma dernière correspondance je ne croyais point que le coupable Daniel Rosa dit McCarthey aurait l'audace d'essayer à se justifier. Mais il a fait plus que d'essayer à se justifier il a en l'omnie de la manière la plus vilaine un homme auquel il reproche des défauts qu'il a lui-même à un plus haut degré joints à d'autres défauts plus abominables. Daniel Rosa dit McCarthey voyant sa conduite publiquement connue a raconté l'affaire à sa manière, permettez-moi de lui raconter telle qu'elle a eu lieu:

Monsieur Donohoe en compagnie d'un ami passait dans la rue Saint-Jean et fut acosté, pas deux individus qui l'insultèrent puis se dirigèrent vers la rue Saint-Jean. Les croyant entrés dans une maison appartenant à dame Langlois, monsieur Donohoe dans l'excitation du moment lança une "plotte de neige" qui cassa trois vitres: la valeur de trente sous. Monsieur Donohoe ne traîna personne hors de cette maison mais un individu du nom de Bureau, qui a l'habitude de se tenir au coin des marchés et qui est l'ami intime de Daniel Rosa dit McCarthey ayant insulté monsieur Donohoe lui a frappé sur l'épaule et lui a dit de se taire ou de s'en aller.

Enfin, Monsieur Donohoe n'avait pas de poignard et la preuve c'est que s'il en avait eu un Daniel Rosa dit McCarthey qui est obligé d'ôter les armes à un prisonnier le lui aurait ôté.



Voici comment au lieu de faire leur devoir d'homme de police Daniel Rosa dit McCarthy et autres passent leur temps

Mais la conduite de Daniel Rosa dit McCarthy est le fruit d'une vengeance qu'il a contre monsieur Donohoe, et la preuve c'est que quand il a appris la présence de monsieur Donohoe et de son ami dans la rue Suitherland il a dit à quel qu'un qui lui assurait que ce n'était rien "Laisse moi faire je m'en va l'arranger Donohoe !"

Et en effet on a vu de quelle manière il voulait agir.

Si Daniel Rosa dit McCarthy n'avait pas eu une vengeance à exercer contre monsieur Donohoe, ou même si ce dernier avait voulu le traiter lui et les autres hommes de police de la station, comme fit, il y a quelques temps un individu qui apprenant que deux des ses amis étaient à la station les fit sortir en donnant aboire une bouteille de whiskey au hommes de police alors à la station, et Rosa dit McCarthy doit s'en rappeler, Monsieur Donohoe aurait été traité avec plus de justice.

Mais monsieur Donohoe ne craint point de comparer sa conduite avec celle de Daniel McCarthy dont la caricature ci-dessus est un faible échantillon,

Si Daniel Rosa dit McCarthy persiste à revenir à la charge, je promets de donner d'autres échantillons de sa conduite comme homme de police. Et ce que j'ai dit n'est que des roses en comparaison de ce que je dirai.

UN CITOYEN.

DECÉDÉ.

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 décembre dernier, après trois mois de maladie soufferte avec résignation, à l'âge de 54 ans, Edouard Lapointe, veuf de feu Léonore Bédard.

ANNONCES.

TROUVE

Un billet ou bon. Le propriétaire pourra le ravoir en s'adressant à ce bureau et en payant les frais d'annonces.
Québec 3 janvier 1890.

PERDUE

Une lettre à laquelle la personne à qui elle est adressée attache une grande importance. Quiconque la trouvera et la remettra à son adresse sera généreusement récompensée.
Québec 4 janvier 1890.

PENSION.

Deux ou trois messieurs peuvent se procurer une bonne pension à un prix raisonnable, chez une famille Canadienne demeurant rue Saint Valier près de la rue du Pont.

S'adresser à ce bureau.

Québec 19 décembre 1850

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint Jean, rue Aiguillon, numero 26.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR.

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

TARIF DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET REDACTEUR